


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Les Coteaux Bordelais**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**N° 2014-16**
**Objet : Délibération portant organisation de l'élection de la  
commission d'ouverture des plis – Délégation de services publics**

Conseillers en exercice	30		Pour 30
Conseillers présents	28		Contre 0
Quorum	16		
Conseillers représentés	2	L'an 2014, le 29 avril à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Croignon, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Suffrages exprimés	30		
Date de convocation	18/IV/2014		
Date d'affichage	18/IV/2014		

 Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Frédéric COUSSO**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Jean-Pierre BALANCHE	Bonnefont		Alain BARGUE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnefont	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Véronique ZOGHBI
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux	X	
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

 Accusé de réception en préfecture  
 033-243301355-20140429-2014-16-DE  
 Date de télétransmission : 30/04/2014  
 Date de réception préfecture : 30/04/2014

 Le Président,  
 Jean-Pierre SOUBIE


Affiché le

05 MAI 2014

N° 2014-16

**Objet : Délibération portant organisation de l'élection de la commission d'ouverture des plis - Délégation de services publics**

Vu l'article L 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

Rapport de synthèse :

La Commission d'ouverture des plis dans le cadre d'une délégation de service publics est composée de membre ayant voix délibérative (le Président et 5 membres titulaires et suppléants élus par l'assemblée en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste) et de membres ayant voix consultative (le comptable public et un représentant du ministère de la concurrence).

**Les membres de la commission peuvent naturellement être les mêmes que ceux de la CAO.**

A la différence de la mise en place de la CAO, cette commission en matière de DSP se met en place en deux temps

- Une première délibération fixe les conditions de dépôts des listes
- Une seconde délibération procède à l'élection proprement dite

Il est proposé que :

- Les conseillers communautaires établissent, une ou plusieurs listes qui pourront comprendre moins de noms qu'il n'y a de siège en distinguant les candidats titulaires et suppléants
- Les listes seront déposées au siège de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" sous simple enveloppe portant la mention « liste de membres titulaires et suppléants commission de DSP » au plus tard le vendredi 16 mai 2014 à midi
- Il sera procédé à l'élection à bulletin secret des membres titulaires et suppléants à la réunion suivante du Conseil communautaire

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés que :

1. Les conseillers communautaires établissent, une ou plusieurs listes qui pourront comprendre moins de noms qu'il n'y a de siège en distinguant les candidats titulaires et suppléants
2. Les listes seront déposées au siège de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" sous simple enveloppe portant la mention « liste de membres titulaires et suppléants commission de DSP » au plus tard le vendredi 16 mai 2014 à midi
3. Il sera procédé à l'élection à bulletin secret des membres titulaires et suppléants à la réunion suivante du Conseil communautaire

